

ASIA – Aide au logement étudiant

Les prestations d'action sociale sont des prestations à caractère facultatif. Il résulte de ce principe qu'elles ne peuvent être accordées que dans la limite des crédits prévus à cet effet et que leur paiement ne peut donner lieu à rappel.

**Date limite de réception de la demande dans le service
Date du premier jour du bail + 3 mois**

I. Objectifs :

Apporter une aide aux parents dont les enfants poursuivent une année d'étude ou de formation éloignée du domicile familial, et qui prennent un logement en location (appartement, chambre ou résidence universitaire), ou sont internes.

II. Plafond des ressources-barème d'attribution :

L'attribution de l'aide et son montant sont fonction du **Quotient Familial (Q.F)** déterminé à partir **du revenu brut global** figurant sur l'avis d'imposition (n-1) portant sur les revenus (n-2) et du nombre de parts.

Le QF ainsi calculé ne doit pas être supérieur à 14500 €.

Comment calculer votre QF :

$$\text{QF} = \frac{\text{Revenu brut global}}{\text{Nombre de parts}}$$

Quotient familial - QF	Montant maximum de l'aide
QF < 3750 €	610€
3750 € < QF ≤ 5250 €	510€
5250 € < QF ≤ 6500 €	420€
6500 € < QF ≤ 10000 €	310€
10000 € < QF ≤ 14500 €	250€

III. Modalités d'attribution :

Le lycéen ou étudiant doit être **inscrit dans un cycle d'études secondaires ou supérieures**, ou un cycle de formation ayant entraîné **une installation, à titre onéreux, hors du domicile familial (distance de plus de 40km)**. **Cette aide n'est accordée qu'une seule fois par enfant au cours de sa scolarité.**

Le dossier **complet** doit être retourné (**imprimé de demande et pièces justificatives**) à l'adresse ci-dessous

RECTORAT – DAMÉRAS – Action Sociale
CS39004
31 rue de l'université
34064 MONPELLIER CEDEX2

Tout dossier incomplet sera retourné

ASIA « Aide logement étudiant »

Année :

DEMANDE DE PAIEMENT

BOP :
(réservé à l'administration)

N° tiers CHORUS :
(réservé à l'administration)

NOM et Prénom du bénéficiaire :

NOM et Prénom de l'enfant :

Montant attribué : €
(réservé à l'administration)

N° de DP :
(réservé à l'administration)

ASIA – Aide au logement étudiant

Renseignement concernant le demandeur

Nom d'usage : Prénom :

Nom patronymique :

N° Sécurité Sociale : Date de naissance :

Célibataire
 Marié
 PACS
 Veuf
 Séparé
 Divorcé
 Concubinage

Situation familiale depuis le :

Adresse personnelle :

Tél: Courriel :

Etablissement d'affectation :

Grade :

Position d'activité au début du bail oui non si non Disponibilité retraite autre :

Avez-vous déjà bénéficié d'un congé parental oui non, si oui du au

Renseignements concernant les personnes vivant au foyer (autres que le demandeur)

- **Conjoint (concubin, partenaire ou colocataire)**

Nom d'usage et prénom :

Nom patronymique : né(e) le :

Profession : Employeur :

- **Enfants à charge**

Nom et prénom	Date de naissance	Situation scolaire
.....
.....
.....
.....
.....

Renseignements concernant le logement

Nom de l'enfant pour lequel l'aide est sollicitée :

Études effectuées l'année précédente :

Études effectuées durant l'année en cours :

Lieu de scolarisation :

Date de début du bail :

Distance (en km) entre la résidence familiale et l'établissement fréquenté :

Élève boursier : oui non

Je certifie sur l'honneur n'avoir perçu aucune prestation de même nature pour ce logement et que les renseignements portés sur la présente demande sont exacts.

Je m'engage à signaler immédiatement tout fait nouveau modifiant la présente demande.

Fait à le.....

Signature

« Les personnes qui auraient fait sciemment des déclarations inexactes ou présenté des attestations mensongères en vue d'obtenir le bénéfice de prestations devront rembourser les sommes indûment perçues par elles sans préjudice éventuellement des sanctions pénales résultant de l'application de la législation en vigueur »

Cadre réservé à l'administration

Revenu brut global : QF :

Nombre de parts :

Montant attribué : N° de DP :

Montpellier, le

Pour la rectrice et par délégation,
Le responsable de la DAMÉRAS

Michel WAREMBOURG

ATTENTION (1)

Un parent (mère ou père) est considéré comme "isolé" lorsqu'il se trouve dans un des cas suivants:

- il vit seul dans un logement où ne vit pas un autre adulte qui ne soit pas à sa charge;
- il vit dans un logement où réside un autre adulte qui n'est pas à sa charge, et avec lequel il ne pourrait pas se marier ou conclure un Pacs (par exemple: père, mère, grands-parents (ascendants), enfant à charge ou non (descendants), frère, sœur, cousin (collatéral)).

Concubinage: Une personne vivant en concubinage n'est pas considérée comme parent isolé.

Pièces à fournir impérativement

- **deux relevés d'identité bancaire ou postale**, originaux et récents du compte sur lequel est versé votre salaire ou votre pension
- **deux copies** de l'avis d'imposition N-1 portant sur les revenus N-2 **complètes et lisibles des personnes vivant au foyer**
- **si vous êtes « parent isolé »(1)** : une attestation sur l'honneur manuscrite ainsi qu'un justificatif de la CAF.
NB : votre situation de « parent isolé » doit figurer sur l'avis d'imposition fourni.
- attestation de l'employeur du conjoint (service d'aides sociales) certifiant le non versement de toute aide comparable (imprimé ci-joint)
- copie intégrale du livret de famille tenu à jour.
- copie du contrat de travail de durée initiale de 6 mois pour les agents non titulaires
- copie dernier bulletin de salaire du demandeur et de son conjoint (ou titre de pension)
- photocopie de l'arrêté de mise à la retraite s'il y a lieu
- deux copies du certificat de scolarité de l'année en cours

- **Concernant le logement:**

Justificatifs des frais engagés pour l'installation hors du domicile familial : **deux copies du bail** et de la quittance de loyer/attestation de résidence universitaire/attestation de l'établissement scolaire où l'élève est interne.

Pour un lycéen : attestation mentionnant le montant perçu, ou le non-bénéfice, des fonds sociaux lycéens. En cas de perception de cette aide, l'ASIA ne sera versée qu'à titre de complément, afin que le total des deux aides atteigne le montant normalement dû par l'ASIA.

Pour un élève boursier : attestation d'attribution de bourse.

Le dossier **complet** doit être retourné (**imprimé de demande et pièces justificatives**) à l'adresse ci-dessous

RECTORAT – DAMÉRAS – Action Sociale - CS39004 -31 rue de l'université 34064 MONTPELLIER CEDEX2

Tout dossier incomplet sera retourné

**ATTESTATION DE L'EMPLOYEUR DU CONJOINT
à REMPLIR PAR LE RESPONSABLE DU SERVICE D'ACTION SOCIALE**

Je soussigné (1)

Service

Adresse

Coordonnées téléphoniques

certifie (2) que

Employé(e) dans nos services n'a perçu et ne percevra aucune prestation à caractère social, de type
« aide au logement étudiant » pour le logement situé à l'adresse suivante

.....

En cas de participation de l'employeur, veuillez indiquer le montant ci-dessous

Participation de l'employeur :

CACHET
Date et signature originale
du responsable du service d'action
sociale